



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## 31<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent

Bonn, 28-29 septembre 2006

CMS/StC31/10

Point 8.c de l'ordre du jour

### CIBLE 2010 POUR LA BIODIVERSITE

#### La CMS et la cible 2010

1. Le 15 septembre 2006 le Secrétaire exécutif de la CMS assistait à la première réunion des chefs d'agences du Groupe d'étude sur la cible 2010, organisée par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), accueillie et présidée par l'UICN à Gland (voir document CMS/StC31/11). La réunion a examiné la contribution de différentes organisations relatives à la biodiversité pour atteindre la cible 2010. La CMS a présenté l'organigramme ci-joint indiquant les principaux domaines des travaux de la CMS relatifs à la cible
2. L'organigramme souligne que depuis COP8, la cible 2010 constitue un objectif important pour les travaux de la CMS, comme indiqué également par la devise de la COP ('En avant pour 2010') et par le Plan stratégique 2006-2011 adopté. Le Secrétariat présentera l'organigramme détaillé au Comité permanent plus tard cette semaine. Une introduction à l'organigramme est fournie ci-dessous :
3. L'organigramme est organisé en différentes sections reflétant les domaines des travaux de la CMS. Les signes positifs et négatifs indiquent les succès ou les difficultés dans la progression des activités pour 2010.
4. La première section à gauche se réfère au Plan stratégique 2006-2011 qui représente la principale contribution à l'avancement des travaux de la CMS et fixe des objectifs clairs aux activités de la CMS. Le Plan stratégique et les actions envisagées ont été reconnus par COP8 en tant que contribution prévue par la Convention pour atteindre la cible 2010 (Rés. 8.7). Cependant, son application dépend des actions nationales et locales par les Parties ainsi que par le Secrétariat.
5. La deuxième section est strictement liée à la précédente. Elle se réfère aux ressources mises à la disposition du Secrétariat pour entreprendre les activités envisagées au titre du Plan stratégique. Malgré un budget fixé à la dernière COP à un niveau supérieur à la moyenne permettant au Secrétariat de poursuivre son mandat, le supplément budgétaire englobant la cible 2010 n'avait pu être financé par des souscriptions. Pour surmonter la pénurie de ressources disponibles, le Secrétariat lance un certain nombre de partenariats visant à optimiser les ressources existantes, la mise en œuvre conjointe de projets et l'identification de sources de financement alternatives. La section offre également un instantané des projets et initiatives conjoints en cours.

*Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires*

6. La troisième section examine les quatre piliers des travaux de proximité et de communication de la CMS, ainsi que les résultats enregistrés et les initiatives prises depuis COP8.

7. La quatrième section (en haut à droite) illustre les travaux spécifiques actuels sur le développement d'accords, en mettant l'accent sur les futurs instruments.

8. La cinquième section (tout à fait à droite) énumère les travaux scientifiques en cours ou planifiés. Sa pertinence avec la cible 2010 est particulièrement évidente en ce qui concerne la mise au point des indicateurs de 2010 et l'étude des espèces et des menaces.

### **Mise au point d'indicateurs**

9. La mise au point d'indicateurs pour les espèces migratrices a été reconnue par COP8 comme un pas approprié vers une évaluation de la contribution de la Convention pour atteindre la cible 2010. A cet égard, COP8 a demandé au Secrétariat de continuer à assurer la liaison avec le Secrétariat de la CDB et les autres conventions relatives à la biodiversité ainsi qu'avec les institutions pertinentes dans le but d'adopter des indicateurs adaptés pour mesurer les progrès accomplis vers la cible 2010 et, en collaboration avec le Conseil scientifique, de mettre au point un index des espèces migratrices dans le contexte de l'Index de la Planète vivante.

10. Poursuivant ce mandat, le Secrétariat de la CMS a rejoint au début de 2006 un Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité pour 2010 (2010 BIP). Le Partenariat est une initiative rassemblant plus de 40 organisations et agences travaillant sur les indicateurs de biodiversité pour 2010 à l'appui de la cible 2010. Il est coordonné par le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE (PNUE-CMSC).

11. Le BIP vise à appuyer la fourniture régulière des indicateurs de 2010 au niveau mondial d'une manière qui soit utile pour des interventions politiques et le niveau de communication des succès obtenus pour atteindre la cible 2010. On espère qu'il établira des liens entre la mise au point d'indicateurs mondiaux et régionaux de la biodiversité et associera ses travaux à d'autres objectifs et indicateurs utilisés dans les divers accords multilatéraux sur l'environnement, tels que la CMS et autres initiatives internationales comme les Objectifs de développement du millénaire. Des informations détaillées sur le BIP peuvent être obtenues sur le site Web du BIP : <http://www.twentyten.net/partnership.htm>

12. Le représentant du Secrétariat a participé à la 2<sup>ème</sup> réunion sur le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité pour 2010 qui s'est tenue à Cambridge les 7 et 8 février 2006. La réunion a permis de finaliser une proposition pour un projet intégralement GEF sur le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité pour 2010 soumis au GEF en mars 2006. Le Secrétariat a été récemment informé par le coordinateur du projet que la proposition avait été adoptée. Les fonds alloués par le GEF au BIP 2010 se montent à plus de 3,6 millions de dollars et couvrent des activités de la fin de 2006 à la fin de 2009, comprenant l'établissement et la maintenance du Partenariat, l'élaboration et la fourniture d'une gamme d'indicateurs montrant les progrès accomplis pour atteindre la cible 2010 à l'échelle mondiale (dont quelques-uns déjà reconnus d'un intérêt particulier pour la CMS, notamment l'Index de la Planète vivante (LPI) et la Liste rouge d'indices (RLI)), l'application d'une stratégie de communication et l'augmentation de la capacité des gouvernements nationaux et des organisations régionales à mettre au point et à utiliser les indicateurs de biodiversité dans le contexte de la cible 2010. Si la confirmation du financement par le GEF représente un pas en avant très significatif, le projet compte sur la capacité des partenaires à trouver un montant de ressources assez important pour répondre au

financement central du GEF. A cet égard, le Secrétariat s'engage à identifier des ressources équivalentes afin d'appuyer des activités plus directement intéressantes pour la CMS au sein de ce projet.

**Action requise :**

Il est demandé au Comité permanent de :

- (a) noter les pas accomplis par le Secrétariat pour associer le programme de la Convention à la cible 2010 ;
- (b) prendre note des progrès accomplis pour la mise au point des indicateurs 2010 ; confirmer l'appui de la Convention au projet de Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité pour :2010 et encourager les Parties et autres donateurs à fournir des ressources équivalentes pour la réalisation du projet.

**?! N'AVONS NOUS PAS TOUJOURS TRAVAILLÉ POUR RÉDUIRE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ ?**



**MANDAT:**  
CONSERVATION ET GESTION DES ESPÈCES MIGRATRICES

# on the move to 2010

**COP8: FOCUS SPÉCIAL SUR "LA CAMPAGNE 2010" AVEC "SAVEURS" DE 2010 À L'ORDRE DU JOUR**

**PLAN STRATEGIQUE**  
CONSERVATION DES EM  
COMME CONTRIBUTION À LA DURABILITÉ GLOBALE ... ET 2010

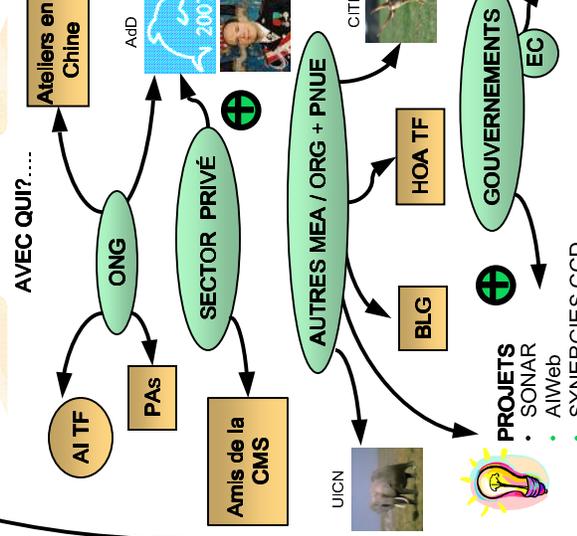


**OBJECTIFS PRATIQUES ET ENSEMBLE DE CIBLES**

- OB1 RECHERCHE D'INFORMATIONS**  
MEILLEURES MESURES DE CONSERVATION
- OB3 CONSCIENCE DANS LES ACTEURS PRINCIPAUX**  
RENFORCEMENT DU RÔLE DE LA FAMILLE CMS
- OB2 MISE EN OEUVRE FORTEMENT DÉPENDANTE DE...**

**€ BUDGET €**  
**SCENARIO 3: APPROUVÉ**  
**SCENARIO 4: ACTIVITÉS ACCRUES POUR 2010**

**REpondre en ÉTABLISSANT/ADHÉRANT AUX PARTENARIATS**



**LISTE DE PROJETS**

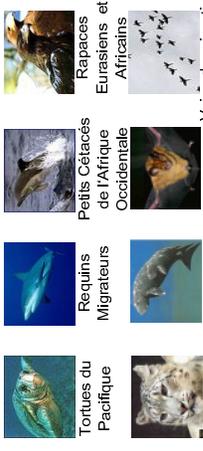
[http://www.cms.int/bodies/S/C31st\\_sic\\_meeting/presentation/english/Inf\\_06\\_CMS\\_Projects\\_List](http://www.cms.int/bodies/S/C31st_sic_meeting/presentation/english/Inf_06_CMS_Projects_List)



**OB2**



**NOUVEAUX ACCORDS**



**OB3/4**

**VULGARISATION & COMMUNICATIONS**

**AUGMENTER LA CONSCIENCE**  
Perfectionnement du site Web  
Ambassadeurs et patrons  
Brochure/outils  
Campagnes thématiques (AdD, AdC, JMOM)

**AMÉLIORER LES CAPACITÉS / L'ADÉSION**  
Ateliers régionaux (de vulgarisation à la formation)  
Manuels

**RENFORCER L'IDENTITÉ**  
GUIDE SUR LA FAMILLE CMS  
ÉVÉNEMENTS

**INNOVATION/EXPERTISE TECHNIQUE**  
Observation de la faune sauvage et Tourisme  
Changements climatiques



**Secrétariat**  
5 PROF + 1 D

**OB2 PROJETS**  
ASS  
PROGRAMME DES PETITES SUBVENTIONS

**OB1 RECHERCHE**

**INDICATEURS**  
CIBLE 2010

**REVUES**  
CHASSE  
PRISES ACCESSOIRES  
BARRIÈRES  
GROUPES TAXONOMIQUES  
HABITATS PRINCIPAUX

**DIRECTIVES**  
MESURES DE RÉDUCTION  
EM DANS LES RÈGLEMENTS D'EIE  
EM DANS LES NBSAP

**ADÉSION**

DE LA COP7 (2002): **80 PARTIES**  
À LA COP8 (2005): **93 PARTIES**  
MAINTENANT: **99 PARTIES**

**FOCUS SUR :**

- CHINE
- BRÉSIL
- RUSSIE
- (PEID) Petits Etats Insulaires en Développement